

Les subsides

Au moment où j'étais secrétaire parlementaire, de passage à Washington, je m'étais entretenu avec feu Frank Moss, sénateur chevronné de l'État d'Utah, que le projet intéressait beaucoup. Je lui avais dit, et par la suite j'ai répété la même chose à un comité du Congrès, qu'il n'existait pas de politiques de richesses naturelles ni de politiques d'eau douce pour l'ensemble de l'Amérique du Nord. En ces matières il existe une politique américaine et une politique canadienne. Voilà la question que devrait examiner ce comité.

M. Lewis: Monsieur le Président, je constate qu'à maintes reprises le très honorable chef de l'opposition (M. Turner) a fait allusion à l'absence de députés à la Chambre, au mépris de la procédure parlementaire. En d'autres temps, je ne soulèverais pas cette question, mais comme le très honorable chef de l'opposition a décidé de faire campagne dans cette enceinte, je voudrais lui demander s'il a choisi cette enceinte parce que...

• (1610)

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre, je vous prie. Les deux députés savent bien que les observations de ce genre sont contraires au Règlement. Je sais que le député dira que ce qui est bon pour l'un l'est aussi pour l'autre, mais l'un et l'autre enfreignent le Règlement. Personne ne devrait faire d'observation sur l'absence de députés à la Chambre. Tous les députés le comprennent sans doute. Le député a-t-il une question?

M. Lewis: Monsieur le Président, le très honorable chef de l'opposition a-t-il décidé d'intervenir dans la campagne électorale ontarienne par le truchement de notre assemblée parce que David Peterson, le chef du parti libéral de l'Ontario, ne l'a pas invité à participer à ses côtés à la campagne électorale?

M. Turner (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, vous savez à quel point cette question est frivole, mais je vais y répondre non pas parce que je veux accorder de la crédibilité au député, mais parce que je veux contribuer à la dignité de la Chambre en répondant aux questions.

En réponse à la première partie de la question, le député a effectivement raison de dire que nous ne devons pas parler de l'absence ou de la présence de députés à la Chambre. La motion à l'étude met cependant la ministre en cause, et j'estime donc indispensable qu'elle soit présente à la Chambre au nom de la courtoisie et de la dignité qu'elle doit à la Chambre.

M. Mazankowski: Elle est ici.

M. Turner (Vancouver Quadra): Elle est ici cette fois-ci. Elle n'y était pas la dernière fois. Cet aspect est également pertinent lorsque l'on soulève de manière répétée à la Chambre des questions touchant un problème urgent comme la tragédie de la fuite de BPC et que ces questions ne trouvent pas l'attention de la ministre puisqu'elle est absente de la Chambre. Cela paraît pertinent.

Quant aux élections ontariennes, j'ignore si le député aimerait me suivre, mais je serai à Hamilton jeudi et plus tard à Renfrew et Pembroke. Je tiens à lui assurer qu'il existe une coopération très, très étroite entre les deux partis, pas un genre de relations télévisuelles en circuit fermé, scellé hermétiquement, entre les deux chefs.

M. Wilson (Swift Current-Maple Creek): Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt le très honorable représentant critiquer la ministre de l'Environnement (M^{me} Blais-Grenier)

et faire notamment des observations sur son attitude, les expressions de son visage et ainsi de suite. Bien que cela m'ait déçu, je dois dire que les allusions à Lady MacBeth et remarques de ce genre m'ont laissé assez incrédule. Il a ensuite accusé le ministre de ne pas prendre la question au sérieux, et laissé entendre qu'elle ne comprenait pas la gravité de la situation en matière de BPC. En fait, la ministre et notre parti prennent la question très au sérieux.

Comment le très honorable représentant réconcilie-t-il son sérieux à propos de la gravité de la question du BPC et les remarques de l'une de ses collègues, la dame à la stridente voix qui est députée de Hamilton-Est (M^{me} Copps)? La semaine dernière à la Chambre, au milieu d'une question très sérieuse posée par le député de Brandon-Souris (M. Clark) au ministre de l'Agriculture (M. Wise) à propos des sauterelles, la députée de Hamilton-Est s'est écriée: «Arrosez-les au BPC».

Pourquoi le très honorable chef de l'opposition (M. Turner) trouve-t-il choquantes les remarques attribuées à la ministre de l'Environnement, alors qu'il trouve plutôt savoureuses les remarques des députés de son arrière-ban?

M. Turner (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, ce préambule était tellement confus que je me suis perdu dans ses méandres.

M. McKenzie: Monsieur le Président, au Manitoba nous sommes très préoccupés par les problèmes écologiques et il est tout simplement inacceptable et absurde de vouloir faire porter toute la responsabilité sur un gouvernement. Ils doivent tous faire des progrès et nous devons trouver des sommes énormes pour nous en sortir, car l'un des problèmes est que cela va nécessiter des milliards de dollars.

Au Manitoba, l'un de nos sujets d'inquiétude est le taux de mercure de South Indian Lake qui est le quadruple du niveau acceptable. Si ces hypocrites de socialistes sont à ce point soucieux de l'environnement, je trouve curieuse que cette question n'ait pas été posée pendant le débat d'aujourd'hui et à l'occasion des questions à la Chambre. J'ai bien l'intention de relancer la ministre sur cette question et je voudrais qu'elle détermine si les accusations criminelles devront être portées contre le gouvernement NPD du Manitoba pour négligence dans ce domaine à South Indian Lake.

En outre, je suis préoccupé par la déclaration de la Fédération canadienne de la nature qui nous disait que cela montre que l'Ontario...

Des voix: Règlement.

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre, s'il vous plaît. Le délai consacré aux questions et commentaires est terminé. Je donne la parole au député suivant sur le sujet de notre débat.

M. Benjamin: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Pourriez-vous dire à la Chambre si la présidence s'inspire de critères spécifiant que les questions et commentaires doivent avoir au moins un vague rapport avec le discours du précédent orateur? Les remarques du député de Swift Current-Maple Creek (M. Wilson) et du député de Winnipeg-Assiniboine (M. McKenzie) ne devraient-elles pas porter sur le discours du précédent orateur?